

COMMUNE
DE
L'ABBAYE



COMPTES 2018

TABLE DES MATIÈRES

Comptes de Fonctionnement & Bilan 2018

	Page	
Exposé des motifs	1 à 10	(10 pages)
Comptes de fonctionnement	11 à 17	(7 pages)
Récapitulation par natures	18	recto/verso
Bilan	19 à 20	(2 pages)
Tableau des amortissements Tableau de répartition des intérêts	21	recto/verso

*** * * * * Annexes * * * * ***

Association scolaire intercommunale de la Vallée de Joux	Annexe - A	page 1 -3
Groupement forestier du Mollendruz	Annexe - B	page 4
Rapport de la Protection civile	Annexe - C	page 5
SDIS Vallée de Joux	Annexe - D	page 6 -7
Vallée de Joux Tourisme	Annexe - E	page 8-11
Ordures ménagères et déchets Vallée de Joux	Annexe - F	page 12



Municipalité

L'Abbaye, le 6 mai 2019

**Préavis municipal N°03 /2019
Comptes 2018**

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers(ères),

Conformément aux dispositions de la Loi sur les Communes du 28 février 1956, modifiée le 1^{er} avril 1993, et du Règlement du Conseil communal du 1^{er} janvier 2016 (accepté lors de la séance du 6 octobre 2015), la Municipalité a l'honneur de vous présenter son rapport de gestion pour l'année 2018 et de soumettre à votre approbation les comptes communaux arrêtés au 31 décembre 2018.

Vous trouverez également dans ce fascicule, soit directement en regard des comptes, dans l'intitulé, dans les annexes, les différents rapports de :

- Association scolaire intercommunale de la Vallée de Joux (ASIVJ)
- Groupement forestier du Mollendruz
- Protection civile Jura Nord-vaudois
- Service de défense incendie et secours de la Vallée de Joux, (SDIS VJ)
- Le rapport de Vallée de Joux Tourisme
- Déchets Vallée de Joux (décompte intercommunal)

Pendant l'exercice mentionné, la Municipalité a siégé à 42 reprises et à 2 séances inter-municipales. Elle a participé à plus de 500 assemblées d'organismes intercommunaux, régionaux et cantonaux, ainsi qu'à des séances de travail communales (PGA Plan général d'affectation, ZIZA Zones industrielles et zones d'activités) et intercommunales, ainsi qu'à des journées de formations (MCH2 Modèle comptable harmonisé). De plus, elle a répondu aux nombreuses demandes d'entrevues et de renseignements, allant du citoyen à la Confédération de même qu'à un grand nombre de représentations, de soirées annuelles, assemblées cantonales ou manifestations (90° SEVJ, ARTA Mise en place du Coq, Emission télé Vaud-Fribourg, Inauguration de Bollini), etc.

Une région aussi dynamique que La Vallée, avec plus de 80 sociétés actives, sollicite également du temps.

Durant l'année 2018, il a été délivré :

- 7 permis de construire (nouvelle constr.)
- 10 permis d'utiliser et/ou d'habiter
- 3 permis de fouille
- 36 dispenses d'enquête publique

Les comptes 2018

se présentent comme suit :

Aux charges	frs	7'020'230.21
Aux revenus	frs	6'914'625.10
Excédent de dépenses	frs	105'605.11

Le budget 2018 voté par le Conseil Communal, prévoyait :

Aux charges	frs	7'132'911.00
Aux revenus	frs	6'998'966.00
Excédent de dépenses	frs	133'945.00

Conseil communal

Le Conseil communal s'est réuni à 4 reprises au cours de l'année 2018. Les objets suivants ont été soumis à ses délibérations.

Mardi 27 mars 2018

Préavis 1/2018 (Aménagement alpages) -ACCEPTE

Préavis 2/2018 (Tour L'Abbaye) -ACCEPTE

Préavis 3/2018 (Balayeuse) -ACCEPTE

Mardi 19 juin 2018

Préavis 4/2018 (Comptes 2017) -ACCEPTE

Préavis 5/2018 (Parking Télési) -ACCEPTE à 250'000.-

Préavis 6/2018 (Réfection route Chez Burquin) -ACCEPTE à 305'000.-

Mardi 9 octobre 2018

Préavis 7/2018 (émolument Contrôle des habitants) -ACCEPTE

Préavis 8/2018 (émolument Police du commerce) -ACCEPTE

Préavis 9/2018 (émolument Aménagement du territoire) -ACCEPTE

Préavis 10/2018 (vidéosurveillance) -ACCEPTE

Mardi 11 décembre 2018

Préavis 11/2018 (réponse motion parking) -ACCEPTE

Préavis 12/2018 (réponse motion étude fusion) -ACCEPTE

Préavis 13/2018 (Budget 2019) modifié à **CHF 86'684.-** d'excédent de charges

Bureau du Conseil communal (législature 2016-2021)

Meylan André, Président (31.12.2018)

Berney Luc, Vice-Président

Rochat Jacques, Secrétaire du Conseil

Berney Marie-Josèphe, Scrutatrice

Cabras Roberto, Scrutateur

Poget Jean-Paul, Scrutateur suppléant

Rieben Isabelle, Scrutatrice suppléante

Conseil communal (législature 2016-2021) par ordre alphabétique

Baconnier Alain ; Membre (depuis 09.10.18)

Berney Gaël ; Membre

Berney Michel ; Membre

Bifrare Jean-Noël ; Membre

Bonny Joakim ; Membre

Du Bois Bertrand ; Membre

Golay Jean ; Membre

Golay Sylvette ; Membre

Guillemin Jean ; Membre

Herrmann Thomas ; Membre (30.04.18)

Meylan Pascale ; Membre

Parry Jonathan ; Membre

Poget Camille ; Membre

Rieben Johann ; Membre

Rochat Jacky ; Membre

Rochat Michèle ; Membre

Rochat Véronique ; Membre

Siegrist Werner ; Membre

Berney Louis-François ; Membre

Bifrare David ; Membre

Bonny Jean-Victor ; Membre

Cabras Roméo ; Membre

Favre Jämes ; Membre

Golay Pierre ; Membre

Grobet Heidi ; Membre

Harlé Carole ; Membre

Magenat Gilbert ; Membre

Müller Bernard ; Membre

Peter Daniel ; Membre

Reymond Mathieu ; Membre

Rochat Gilbert ; Membre (31.10.2018)

Rochat Laurent ; Membre

Rochat Steven ; Membre

Siegrist Hélène ; Membre

Vuilleumier Hugues ; Membre

TITRES - Dossier BCV 751.93.20				Estimation	Valeur comptable
343 actions	de frs	10.--	B.C.V.	254'163.00	27'440.00
1030 actions	de frs	25.--	Romande Energie SA	1'215'400.00	25'750.00
365 actions	de frs	1'000.--	S.E.V.J. S.A.	pas de cours	365'000.00
5 parts	de frs	100.--	Coop. Mut. Vaudoise	pas de cours	500.00
2'413 actions	de frs	100.--	Centre Sportif Vallée	pas de cours	-.--
3 actions	de frs	100.--	S.A.P.J.V. L'Isle	pas de cours	-.--
265 actions	de frs	100.--	Téléski du Lac de Joux	pas de cours	2.00
10 parts	de frs	10.--	Coop. Vaud. Caution	pas de cours	1.00
735 actions	de frs	50.--	A.V.J. S.A.	pas de cours	-.--
286 actions	de frs	10.--	Travys SA Yverdon	pas de cours	-.--
5 actions	de frs	100.--	Cie Générale de Navigation sur le Lac Léman SA – Lausanne	7.50	500.00
parts	de frs	18'500.--	Cie Navigation Lac de Joux	pas de cours	-.--
50 parts	de frs	75.--	Sté Asile du Marchairuz	pas de cours	1.00
1 part			Théâtre du Jorat s.v.n.	pas de cours	-.--
Total dossier BCV				1'469'570.50	419'194.00

Dépôt 20 6.107.056.04 Crédit Mutuel de la Vallée S.A. -				Estimation	Valeur comptable
7 actions	de frs	100.--	Crédit Mutuel Vallée SA	6'994.05	2'310.00
Total dépôt Crédit Mutuel de la Vallée SA				6'994.05	2'310.00

Titres présentés				Estimation	Valeur comptable
10 actions	de frs	100.--	Grottes de Vallorbe	pas de cours	-.--
5 parts	de frs	100.--	B.V.A Holding N°745 à 749	pas de cours	-.--
1 action	de frs	100.--	Centre sportif Vallée N°28'632	pas de cours	100.00
5 actions	de frs	1'000.--	Crivec S.A. N°4580 à 4584	pas de cours	1.00
30 parts			Train à vapeur N°173 à 202	pas de cours	1.00
5 parts	de frs	100.--	Centre Nordique du Mollendruz N°36 à 40	pas de cours	-.--
5 parts	de frs	100.--	Ass. Tourisme Social Vallorbe N°634 à 638	pas de cours	-.--
1 certificat	N° 51/08 de 55 actions nominatives de frs 800.-- et de 2 actions nominatives de frs 2'400.-- libéré à 100% - Valorsa Penthaz			pas de cours	-.--
1 certificat de parts sociales			Fondation Espace Horloger	pas de cours	1.00
40 parts	de frs	250.--	A.F.V.-B.V.	pas de cours	-.--
5 parts	de frs	2'000.--	Maison d'Accueil N°2000.04 à 2000.08	pas de cours	-.--
25 parts	de frs	100.--	Sté Asile du Marchairuz	pas de cours	-.--
25 parts	de frs	200.--	Grenadiers Les Bioux	pas de cours	-.--
5000.-	certificat de participation au capital Sodefor II			pas de cours	-.--
Total				-.--	103.00

Titres non présentés				Estimation	Valeur comptable
150 actions	de frs	100.--	ValTV SA	pas de cours	15'000.00
2100.-	parts		Tennis Club du Lac Brenet	pas de cours	1.00
Total Général				1'476'564.55	436'608.00

Municipalité

Municipalité (législature 2016-2021)

Bifrare Christophe ; Syndic

Dicastères : Administration générale / Finances / Police des constructions / Tourisme / Aménagement du territoire.

Représentations et activités principales : Conseil d'administration de la SEVJ (Société Electrique Vallée de Joux : Vice-présidence) / PNRJV (Parc Naturel Régional Jura Vaudois suppl.) / ADAEV (ass. pour le développement des activités économiques de la Vallée) / Commission de salubrité / Commission de recours / Police des constructions / Vallée de Joux tourisme / Fonds Terra Joux / ValTV / GRIM (Groupement intermunicipalité)

Rochat Paul-Claude ; Vice-syndic

Dicastères : Domaines et Alpages / Forêts / Défense Incendie / Protection civile / Police

Représentations et activités principales : La Forestière + Sodefôr / PNRJV (Parc Naturel Régional Jura Vaudois) / Convention de Tir sur le Mont-Tendre / La Garde du Lac / Coopérative du Marchairuz / Télési du Lac de Joux (Conseil d'administration) / Délégué SEVJ (Société électrique Vallée de Joux) / Fête Nationale

Grobéty Philippe ; Municipal

Dicastères : Voirie / Routes et Travaux / Eclairage public / Amarrages

Représentations et activités principales : Valorsa / Romande Energie / Conseil d'administration du Centre sportif / SEVJ (délégué) / FHVJ (fondation de l'Hôpital de la Vallée de Joux) / Conseil d'administration de l'AVJ (Autos transports Vallée de Joux : Présidence) / Amarrages / Commission des traitements

Berktoold Patrick ; Municipal

Dicastères : Instruction publique et Cultes / Affaires sociales / Sociétés culturelles et sportives / Cimetières / Pompes funèbres

Représentations et activités principales : Comité directeur de l'ASIVJ (Association scolaire intercommunale Vallée de Joux) / Conseil d'administration de la SEVJ (Société Electrique Vallée de Joux) / ASPMAD (Ass. pour la santé la prévention et le maintien à domicile) / ARAS (Association de communes région RAS Jura – Nord vaudois) et AJOVAL (Réseau enfance Orbe la Vallée) / Conseil de Fondation de l'IDEA / Comité de l'Ecole de musique / Comité des Pompes funèbres – Cimetières / Conseil de Fondation Ruth et Friedrich Grohe / Conseil de Fondation Aide Familiale / Association scolaire intercommunale Vallée de Joux / Délégué régional au Réseau Santé Nord Broye (RSNB).

Burnier Henri ; Municipal

Dicastères : Epuration et PGEE / Aménagements du territoire (LATC) / Bâtiments

Représentations et activités principales : Conseil d'administration de l'AVJ (Autos transports Vallée de Joux) / GRIM (Groupement intermunicipalité) / Fondation de l'Espace Horloger / Délégué à l'ASIVJ (Association scolaire intercommunale Vallée de Joux) / Amis de Florère / Contrôle des citernes / Commission de salubrité

Administration générale, finances

Les comptes de l'exercice 2018 se présentent de la manière suivante :

a)	Excédent de recettes avant amortissement et l'évaluation de correction de la participation au fonds de péréquation et à la facture sociale cantonale :	frs.	55'821.89
b)	Amortissements :	Totaux frs.	- 380'527.80
	Obligatoire (budgété)	frs.	360'890.00
	Supplémentaires et arrondis	frs.	19'637.80
c)	Evaluation correction participation fonds de péréquation : (en n/faveur)	frs	+ 178'200.00
d)	Evaluation correction facture sociale cantonale : (en n/faveur)	frs	+ 40'800.00
	Excédent de recettes après attributions et correction (péréquation):	frs	- 105'605.11

le résultat de l'exercice 2018 est déficitaire, les différences notables par rapport au budget sont les suivantes :

Bonus sur péréquation 2017, ainsi que Gendarmerie	fr.	251'180.00
Estimation s/péréquation 2018 - à recevoir (178'200 + 40'800.-)	fr.	219'000.00
Retour s/péréquation 2018 (déjà au budget)	fr.	15'000.00
Charges plus élevées (comparasion s/budget) - chapitre divers	fr.	-32'080.00
Charges plus élevées (comparasion s/budget) - chapitre 101+110	fr.	-22'520.00
Charges plus élevées (comparasion s/budget) - chapitre 180+190	fr.	-32'560.00
Charges plus élevées (comparasion s/budget) - chapitre 322+328	fr.	-80'200.00
Charges plus élevées (comparasion s/budget) - chapitre 420	fr.	-42'670.00
Charges moins élevées (comparasion s/budget) - chapitre divers	fr.	79'140.00
Charges moins élevées (comparasion s/budget) - chapitre 354 à 357	fr.	19'600.00
Charges moins élevées (comparasion s/budget) - chapitre 430	fr.	45'500.00
Charges moins élevées (comparasion s/budget) - chapitre 500 à 550	fr.	22'100.00
Charges moins élevées (comparasion s/budget) - chapitre 730 (Ajoval-Avasad-Uape)	fr.	15'000.00
Recettes « globales sur le chapitre impôts »	fr.	-428'500.00
Résultat -105'600.- , / soit Budget - 133'945.- + env. 27'990.- - ci-contre	fr.	27'990.00

La marge d'autofinancement pour l'année 2018 est d'env. frs. 395'246 (cf. page suivante) différence entre les charges et recettes « épurées » (CFE et RFE).

Les ratios financiers MA/EN et MA/RFE sont inférieurs à ceux idéaux.

Péréquation et facture sociale par rapport au budget

Une correction de frs. 219'000.00 (178'200.00 et 40'800.00) a été estimée en rapport avec les acomptes payés pour l'année 2018 et ceux qui seront réellement dus, selon les recettes enregistrées. Cette valeur a été estimée avec prudence à frs. 90'000.- « en dessous »

Pour information ci-dessous l'évolution de la valeur du point d'impôt des années 2014 à 2018.

Valeur du point d'impôt - comptes 2013 : frs 55'552.-

Valeur du point d'impôt - comptes 2014 : frs 60'910.-

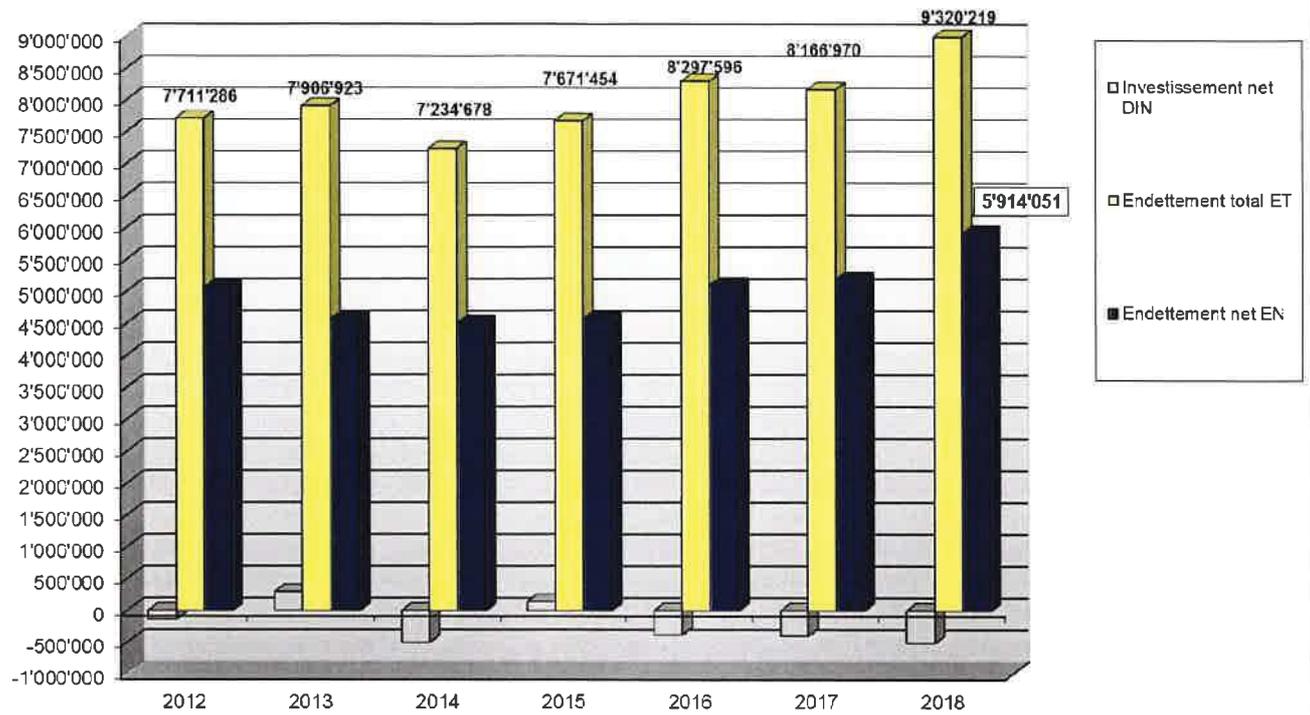
Valeur du point d'impôt - comptes 2015 : frs 49'271.-

Valeur du point d'impôt - comptes 2016 : frs 41'169.-

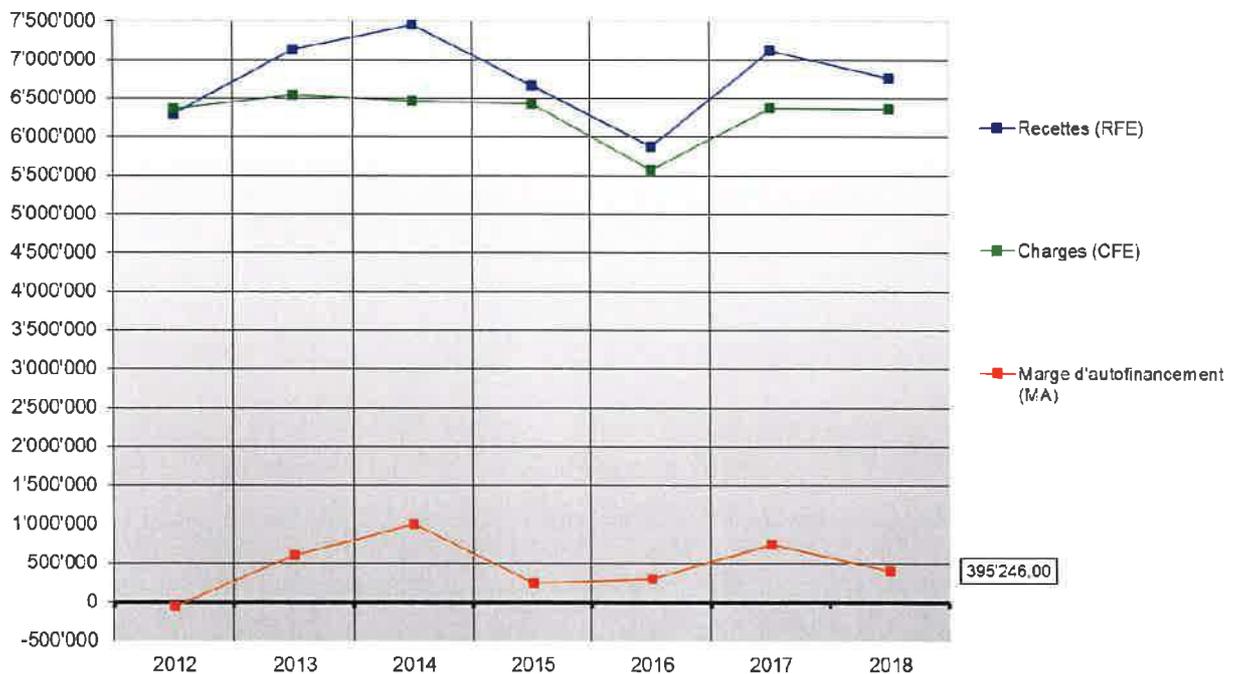
Valeur du point d'impôt - comptes 2017 : frs 47'795.-

Valeur du point d'impôt - comptes 2018 : frs 44'629.-

Evolution de l'endettement 2012 à 2018



Evolution des comptes de fonctionnement "épurés" de 2012 à 2018



< 50%	Très bon
50% - 100%	Bon
100% - 150%	Moyen
150% - 200%	Mauvais
200% - 300%	Critique
> 300%	Inquiétant

Analyse comptable 2018

L'actif disponible (AD : compte postal, placements, débiteurs et transitoires) comprend toutes les liquidités alors que l'endettement total (ET : dettes à long terme, dettes à court et moyen terme, créanciers et transitoires) représente les engagements de la commune vis-à-vis de l'extérieur.

La différence entre (ET) - (AD) représente l'endettement net (EN).

Année (fin)	Population (au 31.12.)	ET - AD (EN)	EN / Habitant frs.
2008	1297	1'641'949	1'265.95
2015	1'425	4'576'536	3'211.60
2016	1'439	5'098'194	3'542.87
2017	1'492	5'191'378	3'479.45
2018	1'481	5'914'050	3'993.28

De plus, l'endettement net (EN) est le meilleur indicateur du niveau d'endettement communal, le tableau ci-dessous montre son évolution (rapport MA/EN). On estime que ce ratio devrait si possible rester supérieur à 15% et ne pas être en dessous de 5%.

L'évolution des comptes de fonctionnement est également mentionnée dans le même tableau, le rapport (MA/RFE) idéal serait qu'il soit supérieur à 10%. (Illustration graphique, voir ci-contre)

Année (fin)	Charges (CFE)	Recettes (RFE)	Marge d'autofinancement (MA)	MA / EN (devrait > 15%)	MA / RFE (devrait > 10%)
2008	7'202'502.92	7'960'148.01	757'645.09	46.14%	9.52%
2015	6'432'839.75	6'668'977.38	+ 236'137.63	5.16%	3.54%
2016	5'577'147.73	5'878'220.48	+ 301'072.75	5.91%	5.12%
2017	6'376'059.94	7'122'605.33	+ 746'545.39	14.38%	10.48%
2018	6'367'348.00	6'762'594.60	+ 395'246.60	5.84%	6.68%

D'autre part, l'analyse de la structure du Bilan permet de :

1. S'assurer de la couverture financière des fonds de réserve.

Le montant des actifs disponibles (AD) après déduction des engagements courants, correspond à l'AD net. Celui-ci doit être supérieur ou égal au montant des réserves (N°928 du Bilan)

	2017	2018
Actifs Disponibles (910 + 911 + 912 + 913) ./ 9123	2'975'591.61	3'406'168.42
Engagements courants (920 + 923 + 925)	-1'182'453.55	-1'285'139.07
Actif Disponible net	<u>1'793'138.06</u>	<u>2'121'029.35</u>
Fonds Réserve (928)	-672'358.50	-633'423.00
La différence est supérieure de fr.	1'120'779.56	1'487'606.35

2. Contrôler que le niveau des emprunts ne soit pas supérieur aux investissements.

Le montant des immobilisations devrait être supérieur ou égal au montant des emprunts.

	2017	2018
Immobilisations (912 + 914 + 915)	7'008'244.05	7'529'652.15
Emprunts (921 + 922)	-7'041'240.00	-8'035'000.00
La différence est supérieure de frs.	-32'995.95	-505'347.85

La «Quotité de dette brute»

Calculé sur les emprunts et fonds (920 à 923) divisé par (RFE)

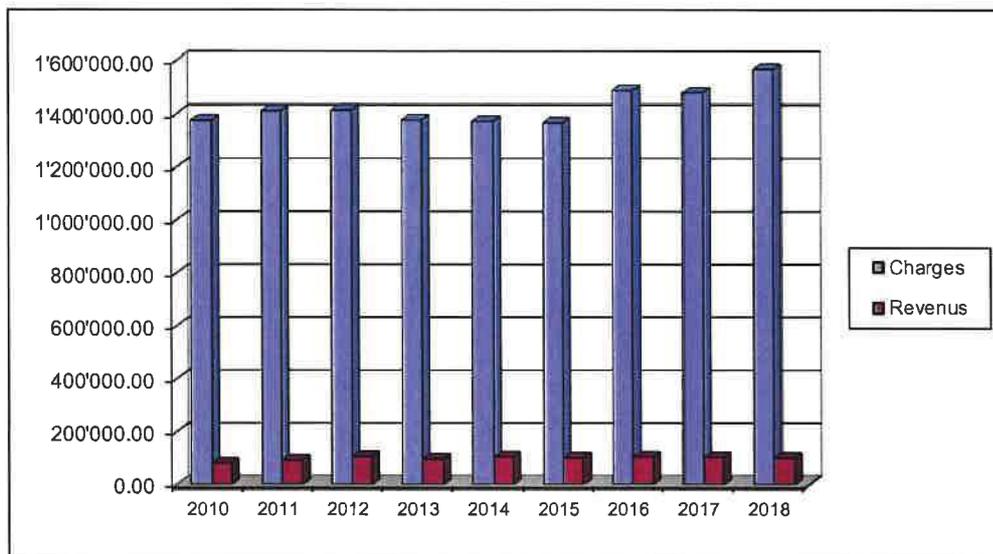
(8'502'725.80) / (6'762'594.60)

2017	2018
104.55 %	125.73%

ADMINISTRATION



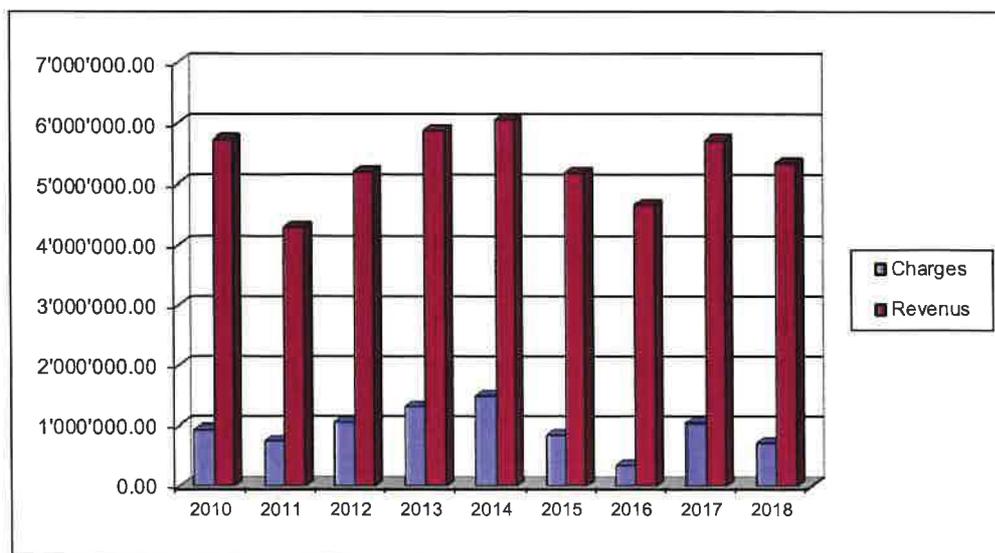
Année	Charges	Revenus
2010	1'376'169.32	82'375.20
2011	1'412'507.14	94'320.05
2012	1'415'617.24	108'213.55
2013	1'378'326.34	98'184.73
2014	1'373'555.28	107'116.85
2015	1'366'493.77	103'489.20
2016	1'487'055.36	107'352.95
2017	1'479'125.53	106'528.10
2018	1'569'443.65	103'155.21



FINANCES



Année	Charges	Revenus
2010	933'912.87	5'733'444.39
2011	749'459.77	4'279'149.59
2012	1'050'023.33	5'201'910.97
2013	1'314'043.94	5'874'238.71
2014	1'495'373.44	6'056'743.67
2015	847'630.25	5'179'944.38
2016	326'998.54	4'661'496.05
2017	1'041'855.91	5'722'311.32
2018	710'971.11	5'341'163.79



Conformément aux lignes directrices que la Municipalité s'est fixée, certaines anciennes affaires se sont réglées au Tribunal Administratif, un certain nombre de règlements (voir les préavis 2018 dans le présent document) ont été revus ou introduits, le portefeuille d'assurance est désormais suivi par un bureau mandaté à cet effet et les archives ont été remises à jour.

La Commune travaille désormais (début 2019) avec le Bureau technique du Chenit, de manière à décharger les Municipaux en charge de la Police des constructions et de l'aménagement du territoire pour tous les aspects techniques. C'est donc M. Arthur Lespagnol qui est notre répondant sur ces questions.

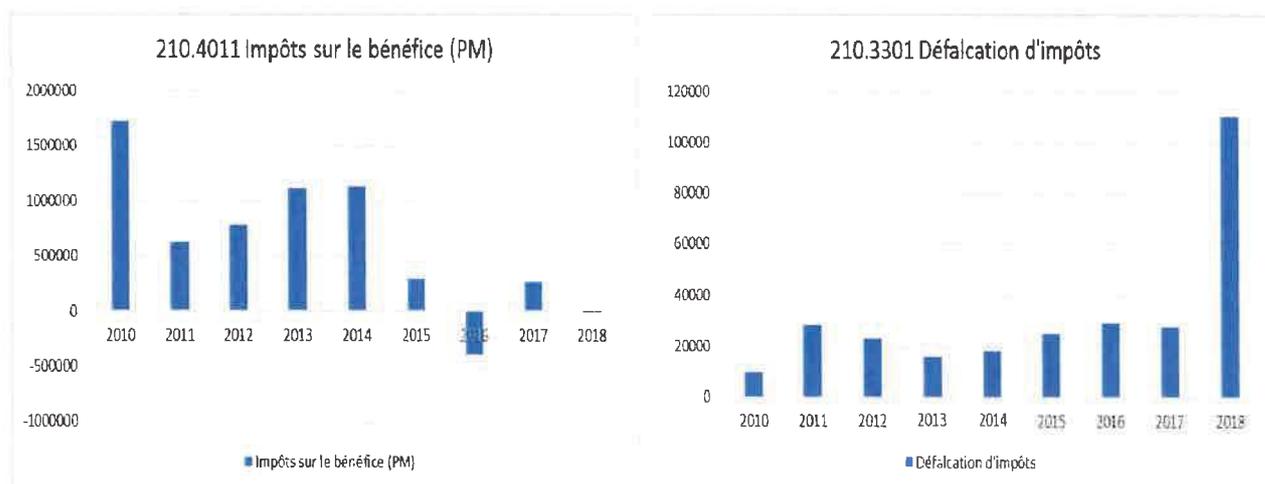
Le Canton nous a imposé le nouveau système de naturalisation qui est donc désormais en place.

Un certain nombre d'affaires occupe encore la Municipalité, tel que l'Abri PC, les places d'amarrage du Lac Brenet, ou encore le concassage de Sur-la-Rose. L'année écoulée a également vu la constitution du Pôle santé Vallée de Joux.

L'embellie constatée depuis le début de la législature tarde encore à se montrer dans les finances de la commune.

Considérations générales

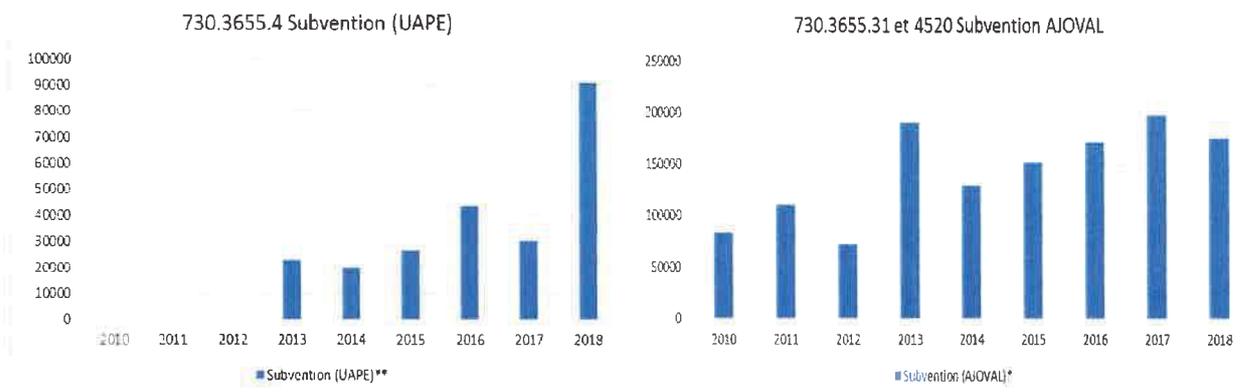
La Municipalité vous présente cette année des comptes avec un excédent de charges conformément aux prévisions budgétaires. Si le résultat correspond à celui que la Municipalité avait prévu dans le budget, il faut reconnaître que la conjoncture a son lot d'imprévus et que ce ne sont pas toujours les mêmes lignes de comptes qui nous permettent d'analyser et d'apprécier la situation de l'exercice à son juste niveau. Ainsi, il nous tient à relever que l'impôt sur le bénéfice pour 2018 est nul, malgré une prévision budgétaire qui nous semblait prudente. Preuve en est que la reprise est plus lente qu'elle avait été prévue par les analystes, aussi chevronnés soient-ils.



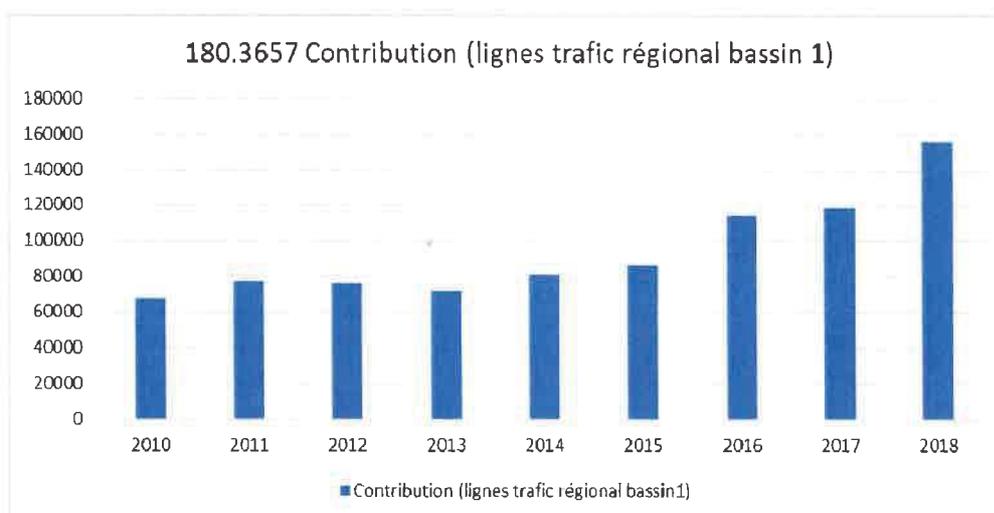
De plus, une défalcation importante et inhabituelle, suite principalement à une faillite, vient également perturber les prévisions, alors que la Municipalité s'efforce de maîtriser les dépenses courantes pour que ces dernières ne croissent pas plus vite que la taille de la commune.

La volonté d'un changement de société a été clairement annoncée via les différentes votations, et comme annoncé par Madame la Conseillère d'Etat Nuria Gorrite lors d'un courrier aux Communes : « Hommes et femmes souhaitent mener une activité professionnelle qui leur procure une indépendance économique et ont donc besoin pendant qu'ils travaillent, se forment ou cherchent un emploi, de solutions de garde pour les enfants. Ces nouveaux besoins, ces nouveaux fonctionnements appellent une réorientation ou un développement des politiques publiques ».

Nous constatons cette croissance dans le cadre de la subvention aux Unités d'accueil de la petite enfance (UAPE) et à l'AJOVAL.



L'amélioration de la desserte de la Vallée de Joux en termes de transports n'est pas en reste, et le nombre d'allers et retours comptabilisés nous ont fait passer d'un ratio de 0.8 à 1 pour 2018.



De plus, nous éprouvons toujours des difficultés à nous faire entendre par nos partenaires de l'Etat ; dans chaque dossier, il faut défendre l'autonomie communale et rappeler que toute participation financière des communes doit être assortie de réelles compétences, décisionnelles, opérationnelles ou stratégiques.

Au vu de l'ensemble de ces considérations, il n'y a pas lieu de dramatiser la situation à ce stade de la législature. La situation réelle économique n'est pas retranscrite par ce seul résultat.

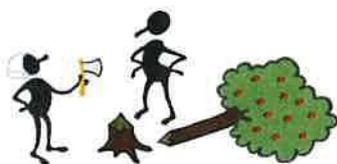
Christophe BIFRARE

450 – Déchets

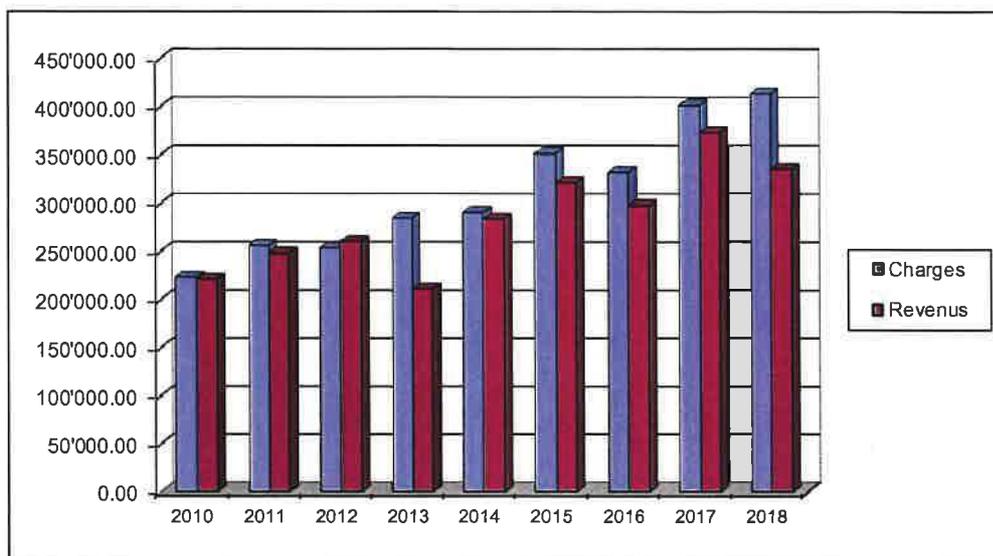
En annexe (F) le détail des coûts d'élimination des déchets Vallée de Joux.

Philippe GROBETY

FORETS



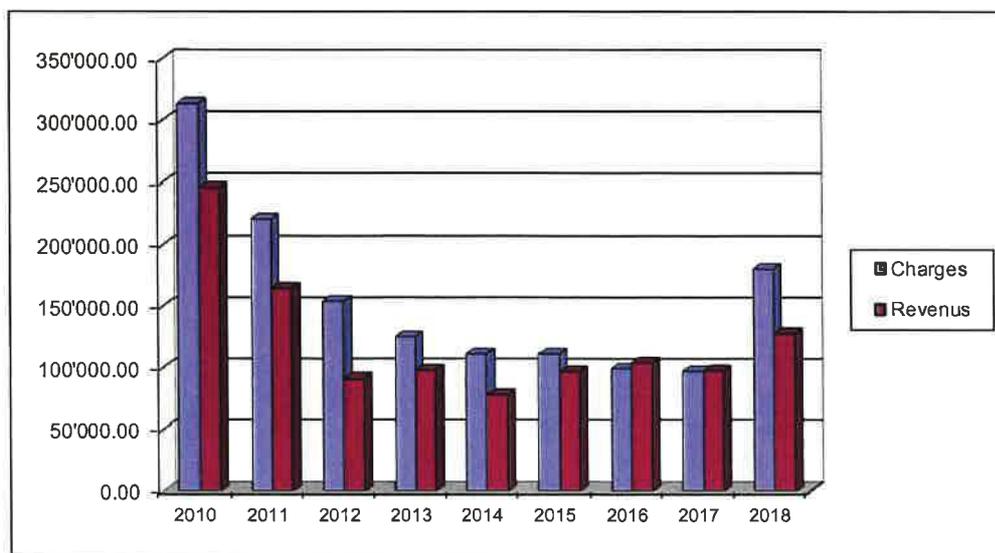
Année	Charges	Revenus
2010	223'523.45	221'412.05
2011	256'056.85	248'493.80
2012	253'636.90	260'511.90
2013	285'044.25	211'085.40
2014	291'298.10	284'296.80
2015	351'843.90	321'696.70
2016	332'572.25	298'008.25
2017	401'777.70	373'736.70
2018	413'582.05	336'171.45



ALPAGES



Année	Charges	Revenus
2010	313'848.80	246'091.80
2011	220'433.35	165'184.80
2012	154'283.65	91'494.30
2013	125'828.65	97'962.80
2014	111'317.45	78'536.70
2015	111'320.70	96'756.40
2016	99'195.40	103'930.65
2017	96'993.55	97'296.40
2018	180'072.05	128'066.40



Agrandissement Abri PC, selon le préavis N°02-2014 (situation des travaux – en cours)

Report travaux en 2017	frs.	28'218.10
------------------------	------	-----------

Effectués en 2018

Nicod ing. acompte PC II chambre	frs.	0.00
Betelec + Chuard P	frs.	7'836.80
Rachet SA	frs.	3'891.65
Berney Constr. (facture finale)	frs.	432'947.00 => frs. 444'675.45
Rembr. SSMC acompte	frs.	néant
Fonds de réserve prélèvement selon SSCM	frs.	- 74'730.50

Montant au 31.12.2018	compte 9141.14.02	frs. 398'163.05
------------------------------	--------------------------	------------------------

Total dépensé au 31.12.2018 : frs. 1'078'166.95 (398'163.05 + remb. 605'273.40 + 74'730.50)

Total selon le préavis de frs. 568'750.- (dont 143'750.- à charge de la Commune sur Fonds réserve)

Aménagement Place Prédicant, selon les préavis N°01 + 04-2014 (situation des travaux – en cours)

Report travaux en 2017	frs.	445'345.00
------------------------	------	------------

Effectués en 2018

Berney Constr. (solde facture 2016)	frs.	36'972.00	=>	frs.	482'317.00
-------------------------------------	------	-----------	----	------	------------

Montant au 31.12.2018	compte 9141.14.04	frs. 482'317.00
------------------------------	--------------------------	------------------------

Total selon les préavis N°01 et N°04 de frs. 822'000.-

Réfection (Rue) du Moulin, selon le préavis N°03-2017 (travaux – TERMINE)

Report travaux en 2017	frs.	129'118.00
------------------------	------	------------

Effectués en 2018

Thorens SA réfection Bioux	frs.	9'039.00			
Carlin SA acompte	frs.	14'267.00			
Divers	frs.	4'799.00	=>	frs.	157'223.00
Amortissement arrondis				frs.	- 2'223.00

Montant au 31.12.2018	compte 9141.17.03	fr. 155'000.00
------------------------------	--------------------------	-----------------------

Total dépensé au 31.12.2018 : frs. 157'223.00 (155'000.00 + remb. 2'223.00)

Crédit total selon le préavis de frs. 175'000.-

Aménagement parking Télési, selon le préavis N°05-2018 (situation des travaux – en cours)

Carlin SA	frs.	229'092.00			
SEVJ SA	frs.	3'202.80			
Thorens SA réfection Bioux	frs.	18'524.00			
Divers	frs.	980.00	=>	frs.	251'798.80

Montant au 31.12.2018	compte 9141.18.05	frs. 251'798.80
------------------------------	--------------------------	------------------------

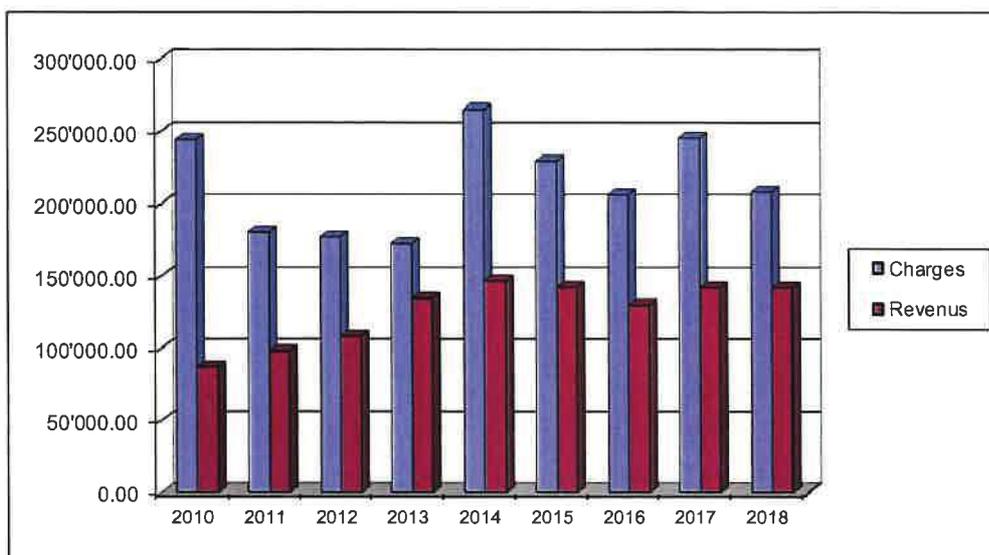
Total dépensé au 31.12.2018 : frs. 251'798.80

Crédit total selon le préavis de frs. 250'000.-

BATIMENTS



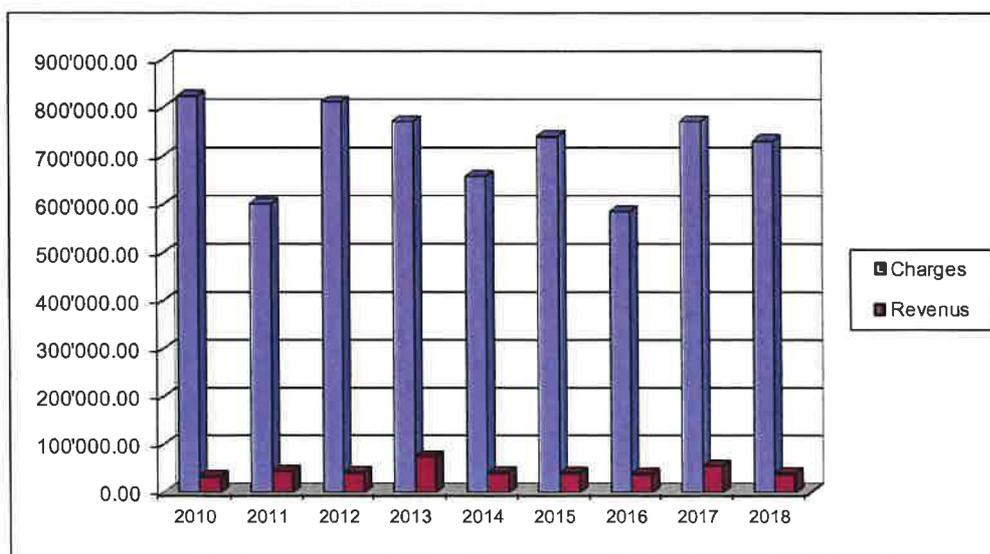
Année	Charges	Revenus
2010	244'472.51	87'197.80
2011	180'375.90	98'383.05
2012	177'260.85	108'409.15
2013	172'366.95	134'801.40
2014	265'352.15	146'954.00
2015	229'715.39	142'459.20
2016	206'411.25	130'148.65
2017	245'586.65	142'235.65
2018	208'356.25	141'975.45



TRAVAUX



Année	Charges	Revenus
2010	826'293.85	33'186.20
2011	602'843.80	43'133.90
2012	814'275.60	41'003.72
2013	772'721.35	74'595.42
2014	658'651.15	39'880.83
2015	740'861.90	39'439.15
2016	586'311.75	36'907.73
2017	772'749.40	52'035.03
2018	732'682.50	38'495.95



Réfection (Rte) Chez Burquin +EC, selon le préavis N° 06-2018 (situation des travaux – en cours)

Bollini J & Cie	frs.	168'000.00	
Thorens SA	frs.	24'771.00 =>	frs. 192'771.00

Montant au 31.12.2018	compte 9141.18.06	<u>frs. 192'771.00</u>
------------------------------	--------------------------	-------------------------------

Crédit total selon le préavis de frs. 305'000.-

500 – Instruction publique

Le Comité de direction de l'ASIVJ, sous la présidence de M. Michel Beestchen, a poursuivi ses rencontres toutes les 4 à 6 semaines durant l'année 2018. D'autre part et en dehors des séances du CODIR, des échanges directs permettent de traiter les affaires courantes et de donner des réponses aux différentes demandes.

Vous trouverez ci-dessous un extrait du rapport de gestion du Comité rédigé par le Président du Comité, abordant brièvement les principaux sujets abordés lors de nos séances.

Projet Ecole du Futur – Futur de l'école.**Groupe de travail :**

Suite à la démission de M. Henri Burnier, c'est M. Patrick Berktold qui l'a remplacé dans le groupe de travail. En cours d'année, les membres du groupe de travail ont jugé important d'intégrer la thématique de l'accueil parascolaire dans la réflexion. Pour ce faire, ils ont invité M. Claude Borgeaud, Directeur de l'Association régionale de l'action sociale (ARAS-JUNOVA) et membre du Conseil de la Fondation d'accueil de jour des enfants (FAJE), à les rejoindre pour partager son expertise dans ce domaine.

Rappel des buts et des objectifs :**Buts :**

- Renforcer l'école de demain
- Maintenir et développer des prestations scolaires et parascolaires de qualité pour un développement harmonieux de la Vallée de Joux
- Favoriser l'attractivité de l'école pour attirer de nouveaux habitants et de nouveaux enseignants

Objectifs :

- Regrouper les degrés 5 à 11 sur un site et garder les degrés 1 à 4 dans les villages
- Développer des synergies avec l'Ecole technique (ETVJ)
- Viser à des économies de coûts et de territoire
- Intégrer le parascolaire dans cette réflexion
- Répondre aux attentes actuelles et non pas seulement pour le futur
- Réfléchir à la création d'un « Pôle scolaire » fort, afin de rendre la région attractive

Retour sur le travail du groupe :

Suite aux séances de l'année 2018 et notamment aux visites des bâtiments existants de l'arrondissement scolaire, une synthèse des besoins avec des propositions de mise en œuvre a été établie par M. Grégoire Vagnières (Conseiller en organisation et planification de la GEO).

Cette synthèse présente quatre variantes avec chacune ses avantages et désavantages. A ce jour, avant de choisir de l'une d'elles, nous devons étudier :

Les prestations socles en parascolaire



Matin	ACCUEIL*	ACCUEIL*	ECOLE	
	ECOLE			
Midi	ACCUEIL- REPAS	ACCUEIL- REPAS	ACCUEIL- REPAS	ACCUEIL- REPAS
Après- Midi	ECOLE			
	ACCUEIL	ACCUEIL*	ACCUEIL*	
	4 à 8 ans (1P-4P)	9 et 10 ans (5P-6P)	11 et 12 ans (7P-8P)	13 à 15 ans (9S-11S)

- Prise en charge le mercredi après-midi pour les 4 à 8 ans, et
- Prise en charge le mercredi après-midi pour les 9 à 10 ans en cas de besoins avérés

Prestations disponibles dès janvier 2018

* Période transitoire de 3 ans

- La possibilité d'acquérir ou d'obtenir un droit de bâtir sur une parcelle jouxtant le site de Chez-Le-Maître, en collaboration avec le Pôle Santé Vallée de Joux et les eHnv (propriétaire du terrain convoité)
- La définition des besoins parascolaires en collaboration avec l'AJOVAL
- La mise en œuvre d'une étude de faisabilité pour une ou plusieurs variantes, dans un premier temps avec l'aide du Bureau technique de la Commune du Chenit, et ensuite avec l'aide d'un mandataire externe spécialisé dans la planification scolaire

L'Accueil de jour pour enfants

Face aux enjeux actuels et futurs de ce champ, il est utile de faire un petit rappel.

Ainsi, lorsque l'on parle « d'accueil de jour pour enfants », on distingue trois modes d'accueil :

1. **L'accueil de jour préscolaire** pour les enfants n'ayant pas atteint l'âge de la scolarité obligatoire. Prestation dispensée à la Vallée de Joux par la structure d'accueil des «Aristochats».
2. **L'accueil de jour parascolaire** s'adresse aux enfants ayant atteint l'âge de la scolarité obligatoire, soit de 4 à 15 ans. Prestation dispensée à la Vallée de Joux par l'unité d'accueil pour écoliers (UAPE) « le Chat Botté »
3. **L'accueil familial de jour** par une accueillante en milieu familial (terme remplaçant celui de « maman de jour »)

La majorité des communes vaudoises ont adhéré à un réseau d'accueil de jour, qui offre au moins deux des trois types d'accueil. Parallèlement à ces trois modes d'accueil, il existe également des modes de garde individuelle, tels que les nounous ou les jeunes au pair, ainsi que des modes de garde d'urgence.

C'est la Loi cantonale pour l'Accueil de Jour des Enfants (LAJE) qui édicte les bases légales, les missions et les règlements. La Fondation pour l'accueil de jour des enfants a la responsabilité de coordonner et de faciliter le développement de l'accueil de jour des enfants de 0 à 12 ans : elle subventionne les réseaux d'accueil par des fonds provenant de l'Etat de Vaud, des communes, des entreprises vaudoises et d'un don de la Loterie Romande.

Accueil parascolaire

L'unité d'accueil pour écoliers (UAPE) « Le Chat Botté » est gérée par la Fondation des Aristochats. De 36 places à ses débuts, pour répondre à la demande croissante, cette UAPE propose 12 places supplémentaires depuis la rentrée 2015.

Avec la révision de la Loi sur l'accueil de jour des enfants entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2018, les communes doivent offrir des accueils définis par cette loi. Cela implique une réflexion quant au développement d'un futur Accueil pour enfants en milieu scolaire (APEMS) pour les élèves de 5 à 6 P.

Ci-contre : graphique FAJE

Médiathèque

Nous constatons une augmentation régulière des usagers. Le bilan est donc très positif en ce qui concerne la fréquentation et le nombre de prêts : ces derniers arrivent à presque 30'000 unités.

Suite à la réorganisation décidée en 2018, relative à la professionnalisation du personnel de la Médiathèque, l'équipe se compose de :

Mme Léa Cloux spécialiste en information documentaire à 90% (80% scolaire et 10% publique),

Mme Nadine Fournier agente en information documentaire à 50% (40% scolaire et 10% publique),

Mme Morgane Lambert agente en information documentaire à 40% (10% scolaire et 30% publique).

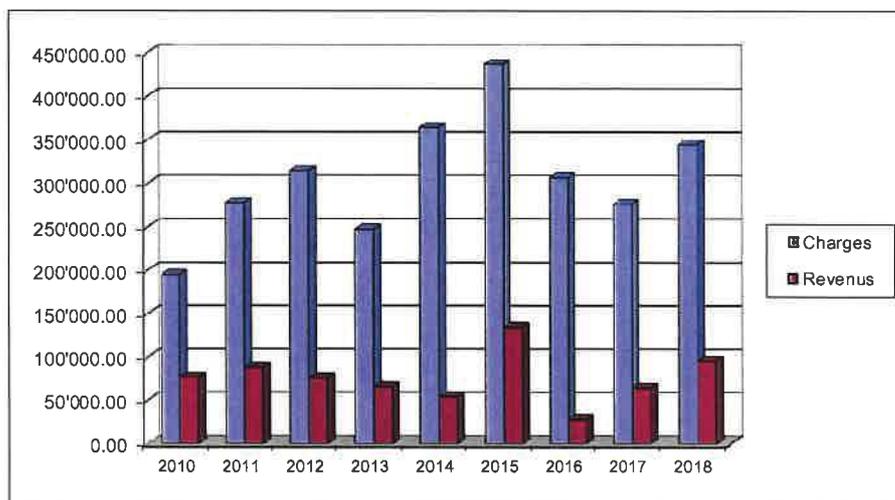
A noter que la Médiathèque a organisé de nombreuses animations pédagogiques pour les élèves de l'ETVJ, des collaborations diverses (Centre d'enseignement spécialisé Florère, Groupe PasserElle pour l'accueil des femmes migrantes), ainsi de nombreux événements publics (Journée nationale de la lecture à haute voix, collaboration avec la Galerie L'Essor, Nuit du conte, ainsi que différentes conférences dédiées et expositions).

ACTIVITES DE POLICE



Année	Charges	Revenus
2010	195'127.35	77'113.50
2011	278'465.25	88'016.20
2012	315'314.88	76'178.75
2013	247'704.88	66'119.75
2014	364'730.20	54'703.40
2015	437'269.18	134'808.85
2016	307'036.24	27'913.00
2017	276'803.95	64'639.00
2018	345'229.50	96'287.75

* (30'000.-)
 *(108'400.-)
 *(43'750.-)
 *(73'450.-)

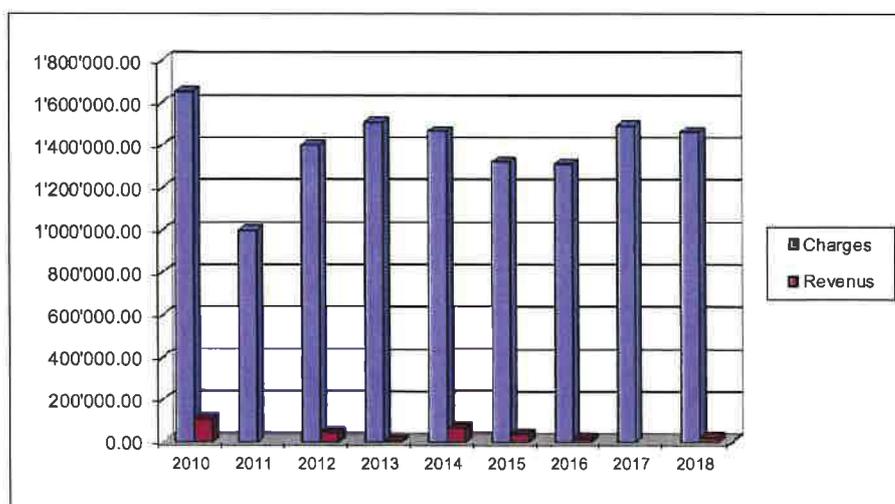


* retrait Fds (abris)

SERVICE SOCIAL



Année	Charges	Revenus
2010	1'653'619.40	108'816.00
2011	998'479.30	
2012	1'402'143.65	46'484.78
2013	1'510'124.35	4'780.82
2014	1'466'271.95	65'812.10
2015	1'321'813.60	36'664.60
2016	1'311'560.85	18'963.00
2017	1'493'132.90	
2018	1'462'167.35	22'180.10



Transports scolaires

Le Comité est régulièrement sollicité par des demandes de parents, demandes que nous devons analyser afin de statuer en étant attentifs aux principes du Règlement des transports scolaires et en garantissant une égalité de traitement. Des contacts réguliers avec les responsables de notre mandataire l'AVJ SA, permettent de maintenir l'efficacité du transport et la sécurité des élèves.

Restaurant scolaire

La 33^e période a tout d'abord été introduite pour les élèves de 9^e année, puis ce sont les élèves de 10^e année qui ont été concernés en 2018. Afin de donner la priorité aux élèves de l'établissement, nous avons été dans l'obligation de refuser les élèves de l'ETVJ. Suite à la démission du cuisiner, M. Jonathan Rusovsky, nous avons engagé M. Stéphane Lugon-Moulin qui débutera en mars 2019.

Patrouilleurs scolaires

Nous constatons que les équipes de patrouilleurs actuelles sont stables et fiables. Ces personnes assurent un travail considérable aux passages piétons, et nous leur en sommes très reconnaissant.

Conseil d'Etablissement

Le Conseil d'Etablissement est composé de membres du corps enseignant, de délégués des parents, et de membres de la société civile qui ont une collaboration régulière avec l'Etablissement scolaire (ASIVJ), Centre sportif et dès 2019, l'Ecole de musique de la Vallée de Joux. Il a siégé à 3 reprises pour parler, par exemple, des actions de prévention ou de l'organisation des promotions. Les délégués des parents ont organisé le 3 mai 2018 une soirée conférence à l'attention des parents d'élèves ; grâce au succès de cette première édition et au dynamisme des organisateurs, cette action devrait être reconduite en 2019.

Patrick BERKTOLD

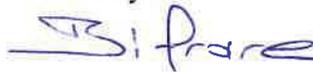
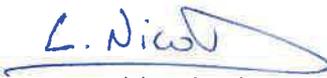
Fondé sur ce qui précède, nous invitons votre Conseil à :

1. Approuver le présent exposé.
2. Adopter les comptes de l'exercice 2018, avec un excédent de charges fr. 105'605.11
3. Donner décharge à la Municipalité de sa gestion pour l'année 2018.

La Municipalité se tient à votre entière disposition pour vous donner tous renseignements complémentaires, et vous prie de croire, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers(ères), à l'assurance de sa parfaite considération.

Le présent préavis a été adopté par la Municipalité dans sa séance du 6 mai 2019.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

<p>Le Syndic</p>  <p>Christophe Bifrare</p>		<p>La Secrétaire</p>  <p>Laetitia Nicod</p>
--	---	--

Délégués municipaux : Bifrare Christophe, Syndic.
Rochat Paul-Claude, Grobéty Philippe, Berktold Patrick, Piazzini Claude.

Commission :
membres Bonny Joakim, rapporteur
Bifrare David, Du Bois Bertrand, Siegrist Werner, Rochat Laurent
suppléants Berney Gaël, Rochat Jacky, Vuilleumier Hugues.